

Centre Communal d'Action Sociale

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 mars 2025

Nombre d'administrateurs :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 mars à 18h30, le Conseil d'administration du CCAS de La Saulce, dûment convoqué le 26 février 2025, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Roger GRIMAUD.

Sont présents Roger GRIMAUD, Jacques PUGLIA, Mélodie GAILLARD, Catherine MAILLET, Angéla SANCHEZ, Martine ANDRE, Denise CORDONNIER, Florent VIGLIETTI, Bernard HERBET,

Sont absent excusés : Martine FLOUROU, José DABERT

Sont absents : Mickaël FAVAZZO, Carla BRITO DE MEDEIROS

Secrétaire de séance : Mélodie GAILLARD

Délibération n°2025-002 – Approbation du compte de gestion 2024 du comptable public

Le compte de gestion du comptable public retrace les opérations effectuées au cours de l'exercice écoulé. Le Président précise que les écritures passées par le comptable public (trésorier de Gap) et l'ordonnateur (le Président) sont concordantes.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le compte de gestion du comptable public.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **à la majorité**, les pouvoirs ayant été exécutés, **approuve** le compte de gestion 2024 présenté par son Président.

Le Président,


Roger GRIMAUD.

